



Art Galleries Europe Consultant <artgallerieeuropelondonparis@gmail.com>

chalet de montagne juste en face ZONE INONDABLE

TOQUE AV

Art Galleries Europe Consultant <artgallerieeuropelondonparis@gmail.com>

Mon, Dec 19, 2022 at 10:43 AM

To: PASCAL PIETRINI <pascal.jean-paul.pietrini@live.fr>, Varnier Valérie <v.varnier@ville-cleon.fr>, "f.marche@ville-cleon.fr" <f.marche@ville-cleon.fr>

PIECE N 74

Monsieur

Puisque vous avez passé votre temps , soit disant me dénoncer , alors que je faisais rien d illégal , n est ce pas étonnant , que ceux qui s installent sur une zone inondable ILLÉGALEMENT , par ailleurs la rue est infestée pas ceux qui respectent pas les lois de la République .

gitans , ou les gens du voyage, français ou étrangers , lorsque les lois sont pas respectés, la mairie doit intervenir .

Vous êtes hypocrite Dr Pietrini ..

Il suffit de regarder votre propriété , vous êtes barricadé derrière les barreaux de fer , même sur les fenêtres à l étage

....

Qui vous fait peur ? Moi ou les gens du voyage qui font peur même à la mairie , m a t ont expliqué.

Si mon terrain est inondable , le votre doit l être également ,
Pareil que le terrain de Me DEFRANCE ...

La loi a décidé mon sort , la loi décidera le sort des autres.

Bonne journée à vous

[Quoted text hidden]